



## Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

---

### Groupe de suivi du PNAI

#### Compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2007

---

**Membres présents :** Philippe Cellard (DGUHC), Catherine Dinnequin (représentant Patrick Lavergne, DGEFP), Jacques Dughera (CNIAE), Bernard Lacharme (HCLPD), Bruno Groues (UNIOPSS), M. Mercadie (représentant Didier Piard, FNARS), Benoît Calmels (représentant Daniel Zielinski, UNCCAS), Patrick Boulte, Juliette Furet (USH), Christelle Guegan (CNAF), Laurence Rivallant-Delabie (CNAMTS), Jacqueline Donnedu (CGT), Jean Vanoye (CFDT).

**Excusés :** Colette Macquart (CCMSA), Christine Cote (ADF), Olivier Ferrand (MEDEF), Catherine Lesterpt (DGAS).

#### **1. Missions et fonctionnement du groupe : réactions à la fiche de propositions**

Il a été rappelé que le mandat de ce groupe de suivi est inscrit dans le PNAI. Sa composition – 17 membres, représentant tous les collèges du CNLE – permettra de favoriser la concertation à tous les stades de mise en œuvre des politiques d'inclusion, comme le stipule l'objectif indiqué.

A l'examen de la fiche de propositions préparée par la DGAS, le groupe a souligné qu'elle comportait trop d'outils et de champs à couvrir, ainsi que de nombreuses participations à des réunions et travaux divers (DPT, conférences territoriales, groupes indicateurs, outils de communication...). Il a donc semblé nécessaire de faire des choix, et *d'abord de définir les outils sur lesquels le CNLE va travailler.*

#### Propositions formulées :

- Approfondir la question de la mise en œuvre de la *gouvernance* dans le PNAI : une des pistes serait de s'appuyer sur la déclinaison territoriale de la gouvernance qui a été tentée dans le cadre de la méthode ouverte de coordination (MOC).
- Le CNLE doit développer ses *méthodes propres d'appréciation* de ce qui se passe sur le terrain, car il y a un décalage important entre la médiatisation nationale d'un sujet et la réalité vécue dans une commune, tout comme le contenu du PNAI paraît souvent trop éloigné de la réalité vécue...
- PNAI : il est important de mesurer *l'évolution* entre les derniers rapports (qu'est-ce qu'ils recouvrent ? est-ce que ça progresse/régresse ?), notamment en se servant des réactions de la Commission européenne aux plans français.
- Mieux comprendre les *articulations* entre les différents programmes, car le PNAI ne couvre pas tous les domaines mais doit être cohérent avec le Plan de cohésion sociale, les

mesures du CILE, le Plan national de réforme, les programmes opérationnels des fonds structurels européens, etc. Il ne s'agit donc pas pour ce groupe de traiter successivement de différents thèmes mais de *construire une vision critique d'un état des lieux des documents de planification et de leur articulation.*

- Sur le terrain, ces programmes se télescopent avec des documents issus d'autres décideurs publics (régions, départements, intercommunalités) et cela crée une grande confusion. Le public les ignore quasi totalement, et peu d'élus les maîtrisent. La diminution des financements et la complexité croissante des critères de sélection des actions rendent difficile la déclinaison de ces programmes au niveau local. Pourtant, c'est bien sur le terrain qu'on fait avancer l'insertion. Ce sont *les bonnes pratiques départementales et régionales qu'il nous faut découvrir et recenser.* A ce sujet, la FNARS mentionne le travail de valorisation des pratiques qu'effectue le réseau européen FEANSA dont elle est membre. Les caisses soulignent la difficulté à « labelliser » les bonnes pratiques et ensuite à les médiatiser. C'est pourquoi le groupe devra s'interroger sur ce qui légitime ou non une bonne pratique (coopération élargie, efficacité du système, par exemple...)
- Pour *rendre le PNAI plus accessible* aux acteurs et au public, il serait utile de consacrer l'une des réunions du groupe CNLE à le relire intégralement et à faire des propositions pour l'améliorer.
- Dans l'analyse de ces différents documents, il faudra s'interroger sur *les causes des écarts constatés* entre les grands principes et les conditions de mise en œuvre, et démêler les *situations contradictoires* ou les *injonctions paradoxales* qu'ils reflètent...

\* Les questions et remarques sur la collaboration du groupe aux conférences territoriales 2007, la validation d'outils de communication, la participation à des travaux européens, etc. restent posées et devraient trouver des éléments de réponse au cours de la prochaine séance, grâce à la participation de la DGAS.

## **2. Programme de travail adopté :**

1. Mise à plat de tous les documents/programmes concernant les politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion.
2. Analyse critique du rapport PNAI / inclusion sociale.
3. Comment passer des programmes européens/nationaux à leur territorialisation ?  
Recensement de bonnes pratiques de gouvernance locale.

## **3. Calendrier des prochaines réunions :**

- Jeudi 8 mars 2007
- Jeudi 10 mai 2007
- Mercredi 27 juin 2007.

Ces réunions se tiendront de 9 h à 12 h,  
à la Maison de la cohésion sociale : 11, rue Saint-Georges 75009 Paris.